



3-01-2024

DELIBERATION N°3
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 16 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 1

L'an deux mil vingt-quatre le 16 janvier, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 12 janvier 2024

Présents : Didier CHAMBON, Jean LESQUIR, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Sylvie DALLERY, Christophe VACHERON, Isabelle BRUNEL, Julien DELHEUR, Elisabeth LAFANECHERE, Serge LOMBARDIN., Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME

Absents excusés : Jean LESQUIR (pouvoir à Frédéric MILLET)

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : signature marché construction et réhabilitation de commerces et logements sur la commune de Saint Georges Haute Ville

Vu les statuts de la commune de Saint Georges Haute Ville et sa compétence en projet urbain,

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 12 juillet 2022,

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique,

Vu la note de présentation au conseil municipal annexé,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 Janvier 2024,

Considérant la nécessité de réaliser de travaux de construction et réhabilitation de commerces et logements sur la commune de Saint Georges Haute Ville

Considérant la note de synthèse annexée relatant la procédure suivie pour la passation du Marché de travaux de construction et réhabilitation de commerces et logements sur la commune de Saint Georges Haute Ville en procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique pour un délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations de 24 mois (6 mois de préparation et 18 mois de travaux),

Considérant que dans le cadre de la procédure 26 plis sont parvenus en réponse à la consultation,

Considérant le classement des offres effectué par la commission d'appel d'offres lors de sa séance en date du 15 janvier 2024 suivant le rapport d'analyse du cabinet LINK présenté et l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lot n°2 : Terrassements - VRD – Abords : GOURBIERE GACHET TP 412 672,94 €

Lot n°3 : Gros œuvre : FAURE CHRISTOPHE MACONNERIE 362 589,74 € compris PSE 3.8

Lot n°4 : Charpente couverture : JM CHARPENTE 337 647,45 € compris PSE 4.5

Lot n°5 : Menuiseries extérieures : MENUISERIE DU FOREZ 126 518,20 €

Lot n°6 : Métallerie : M2B ROANNE 39 000,00 € compris PSE 6.6 et 6.7

Lot n°7 : Façades : FACADE STEPHANOISE 45 444,30 €

Lot n°8 : Menuiseries intérieures : M2D 128 000,00 € compris PSE 8.4

Lot n°9 : Plafonds - Plâtrerie - Peinture : PLATREC 102 455,05 € compris PSE 9.4

Lot n°10 : Chapes : SATIBAT CHAPE 26 088,00 €

Lot n°11 : Carrelage - Faïences : ARCHIMBAUD CONSTRUCTION 28 999,65 €

Lot n°12 : Sols souples : GIROUDON 10 064,06 €

Lot n°13 : Chauffage - Rafraichissement - Ventilation - Plomberie – Sanitaires : REY 260 169,40 €

Lot n°14 : Electricité - Courants faibles : ONDAINE PROTECTION 186 440,00 €

Montant total HT : 2 066 088,79 €

TVA 20% : 413 217,76 €

MONTANT TOTAL TTC 2 479 306,55 €

Montants avec PSE inclus

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver et d'entériner, la procédure et son déroulement sous la forme adaptée ouverte concernant le marché de travaux de construction et réhabilitation de commerces et logements sur la commune de Saint Georges Haute Ville,
- de compléter les délégations accordées au Maire ou son représentant en matière de signature des marchés publics et de l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises suivantes :
 - Lot n°2 : Terrassements - VRD – Abords- : GOURBIERE GACHET TP 412 672,94 €
 - Lot n°3 : Gros œuvre : FAURE CHRISTOPHE MACONNERIE 362 589,74 € compris PSE 3.8
 - Lot n°4 : Charpente couverture : JM CHARPENTE 337 647,45 € compris PSE 4.5
 - Lot n°5 : Menuiseries extérieures : MENUISERIE DU FOREZ 126 518,20 €

- Lot n°6 : Métallerie : M2B ROANNE 39 000,00 € compris PSE 6.6 et 6.7
 - Lot n°7 : Façades : FACADE STEPHANOISE 45 444,30 €
 - Lot n°8 : Menuiseries intérieures : M2D 128 000,00 € compris PSE 8.4
 - Lot n°9 : Plafonds - Plâtrerie - Peinture : PLATREC 102 455,05 € compris PSE 9.4
 - Lot n°10 : Chapes : SATIBAT CHAPE 26 088,00 €
 - Lot n°11 : Carrelage - Faiences : ARCHIMBAUD CONSTRUCTION 28 999,65 €
 - Lot n°12 : Sols souples : GIROUDON 10 064,06 €
 - Lot n°13 : Chauffage - Rafraichissement - Ventilation - Plomberie – Sanitaires : REY 260 169,40 €
 - Lot n°14 : Electricité - Courants faibles : ONDAINE PROTECTION 186 440,00 €
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout avenant éventuel dans la mesure où il n'impacte pas le montant des marchés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve et entérine, la procédure et son déroulement sous la forme adaptée ouverte concernant le marché de travaux de construction et réhabilitation de commerces et logements sur la commune de Saint Georges Haute Ville,
- Complète les délégations accordées au Maire ou son représentant en matière de signature des marchés publics et de l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises suivantes :
 - Lot n°2 : Terrassements - VRD – Abords- : GOURBIERE GACHET TP 412 672,94 €
 - Lot n°3 : Gros œuvre : FAURE CHRISTOPHE MACONNERIE 362 589,74 € compris PSE 3.8
 - Lot n°4 : Charpente couverture : JM CHARPENTE 337 647,45 € compris PSE 4.5
 - Lot n°5 : Menuiseries extérieures : MENUISERIE DU FOREZ 126 518,20 €
 - Lot n°6 : Métallerie : M2B ROANNE 39 000,00 € compris PSE 6.6 et 6.7
 - Lot n°7 : Façades : FACADE STEPHANOISE 45 444,30 €
 - Lot n°8 : Menuiseries intérieures : M2D 128 000,00 € compris PSE 8.4
 - Lot n°9 : Plafonds - Plâtrerie - Peinture : PLATREC 102 455,05 € compris PSE 9.4
 - Lot n°10 : Chapes : SATIBAT CHAPE 26 088,00 €
 - Lot n°11 : Carrelage - Faiences : ARCHIMBAUD CONSTRUCTION 28 999,65 €
 - Lot n°12 : Sols souples : GIROUDON 10 064,06 €

- Lot n°13 : Chauffage - Rafraichissement - Ventilation - Plomberie – Sanitaires : REY 260 169,40 €
 - Lot n°14 : Electricité - Courants faibles : ONDAINE PROTECTION 186 440,00 €
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout avenant éventuel dans la mesure où il n'impacte pas le montant des marchés.

14 voix sur 14 voix exprimées

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND

Transmis au représentant de l'Etat le : 18 /01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20240116-delib3-cm12024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/01/2024

Affichage : 10/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



sera

Le maire atteste que la présente délibération

Publiée et mise en ligne à compter du

18/01/2024